

Des logements sociaux en projet sente du Paradis

Erquy — Les élus ont signé une convention avec l'Établissement public foncier pour porter un projet de réhabilitation concernant l'ancienne mairie et la maison des religieuses, situées derrière l'église.

Les élus ont pris acte, jeudi soir, du rapport d'activité de Lamballe Terre et Mer. « **Le président viendra rencontrer nos élus et les responsables des services techniques** », annonçait le maire, Henri Labbé.

Dans le cadre de la densification du cœur de ville en habitat, il sera fait appel à l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF) pour procéder à l'acquisition d'emprises foncières situées 6, sente du Paradis.

« **Il s'agit de la maison des religieuses et de l'ancienne mairie**, précisait Marie-Paule Allain, adjointe en charge de l'urbanisme. **Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve, le temps que le projet aboutisse, et le travail de négociation et suivi administratif, impliquent une masse de travail trop importante pour que la commune puisse y faire face seule. Nous visons des promoteurs sociaux.** »

Décision modificative budgétaire

Sylvain Renaut, de la liste Erquy ce lien qui nous anime, s'inquiétait : « **On entend beaucoup parler de logements sociaux, mais qu'en est-il pour les primo-accédants qui veulent s'installer à Erquy ?** » L'adjointe a précisé qu'il s'agit d'un gros programme de logements sociaux et primo-accédants. « **Il y en a cinq prévus aussi au château d'eau. Il faut au moins deux ans pour faire sortir un programme, nous avons beaucoup**



Le site de l'ancienne mairie (notre photo) et de la maison des religieuses fera l'objet d'un gros programme de logements sociaux et primo-accédants.

PHOTO : OUEST-FRANCE

de retard et devrions payer une taxe relativement lourde, nous n'avons que 5 % de logement sociaux, soit 129, c'est trop peu. »

Le vote d'une décision modificative, permettant d'augmenter le budget communal de fonctionnement de la somme de 284 000 €, a soulevé débat. Philippe Monnier, adjoint aux finances, notait que cette augmenta-

tion est la conséquence de la réalisation en régie de nombreux travaux, notamment la menuiserie de l'école Joseph-Ehrel, la location d'un déshumidificateur d'air au Blé-en-Herbe et l'augmentation des prix du fuel, de l'électricité et des carburants.

Michèle L'Haridon précisait : « **Il n'y avait pas d'autre possibilité que de faire intervenir les agents commu-**

naux qui ont parfaitement fait le travail. » Les élus de la liste Erquy ce lien qui nous anime se sont abstenus. « **Il est clair que pour le budget 2023, il va falloir engager des économies** », annonçait l'adjoint.

Un avenant de 17 102 € pour la rénovation de la cour du Blé-en-Herbe a aussi été voté.